

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION ET DE
RECOMMANDATION CETTE NUIT

communiqué du 30/09/2026 7h45



INFORMATIONS SUR L'ÉPISODE DE POLLUTION

Air Pays de la Loire a enregistré cette nuit une concentration de dioxyde de soufre dans l'air de 630 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 4h15. Le seuil d'information et de recommandation (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne pendant une heure), a été dépassé pendant cet épisode.

Actuellement, les concentrations de dioxyde de soufre sont revenues à un niveau faible, inférieur aux seuils réglementaires. Aucune recommandation sanitaire n'est à suivre.

NB : les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

plus d'informations

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet de département.

POLLUTION DE L'AIR

air pays de
la loire
www.airpl.org

02 28 22 02 02
contact@airpl.org
www.airpl.org

REGLEMENTATION



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

SANTÉ



www.ars.paysdelaloire.sante.fr